



RENCONTRES  
RECHERCHES  
RUMINANTS



# Accompagner la réussite des systèmes polyculture-élevage dans le cadre de la filière Mothais sur feuille : co-construction du cahier des charges et accompagnement technique des éleveurs

Supporting the success of mixed farming systems in the : co-design of  
specifications and technical support for farmers



*Rémi Couvet (Saperfel), Marine Minier (Coopérative Laitière de la Sèvre), Frantz Jénot (Les Chevriers - REXCAP), Géraldine Verdier (Syndicat du Mothais sur feuille) et Jérémie Jost (Institut de l'Élevage-REDCap)*

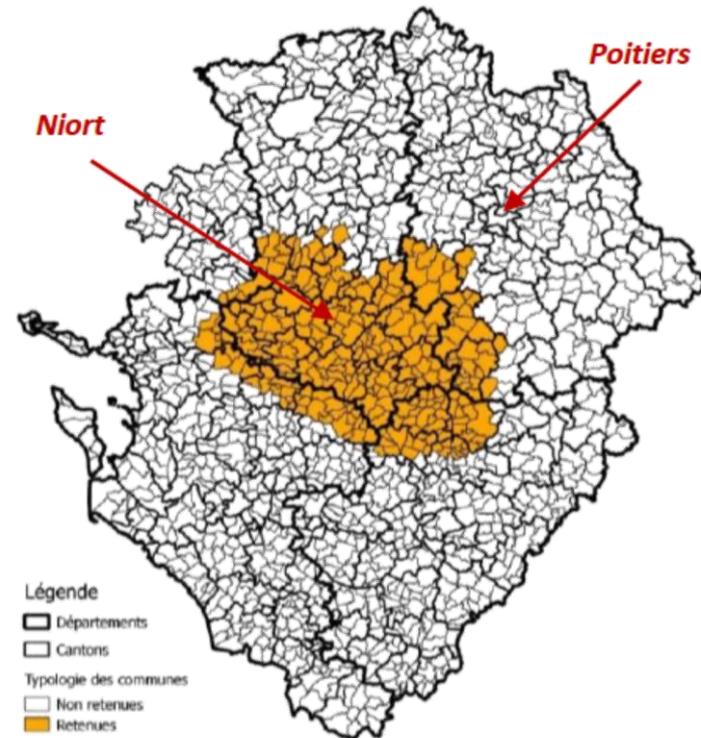




## Vers une AOP Mothais sur feuille ?!

Le Syndicat de Défense du Mothais sur feuille :

- demande **la reconnaissance en AOP** du Mothais sur feuille dans l'objectif de protéger la dénomination.
- a engagé une démarche pour **décrire les systèmes d'élevage** caprins produisant du Mothais sur feuille.



# 1. Caractérisation des systèmes actuels : des systèmes caprins en polyculture-élevage



**255 chèvres en moyenne**

*alpines, saanen, poitevine*



**Une diversité de légumineuses fauchées, pâturées ou affouragées**

*Luzerne, trèfle violet, prairie multi-espèces*



**De 2 à 5 cultures de céréales et oléo-protéagineux dans l'assolement**

*Blé, maïs, tournesol, méteil, orge, colza, ...*



**60 % du maïs grain produit consommé par les chèvres**

*Enquête en 2015 auprès de 30 élevages producteurs de Mothais sur feuille*

# 1. Caractérisation des systèmes actuels : des systèmes caprins en polyculture-élevage

63 % des élevages

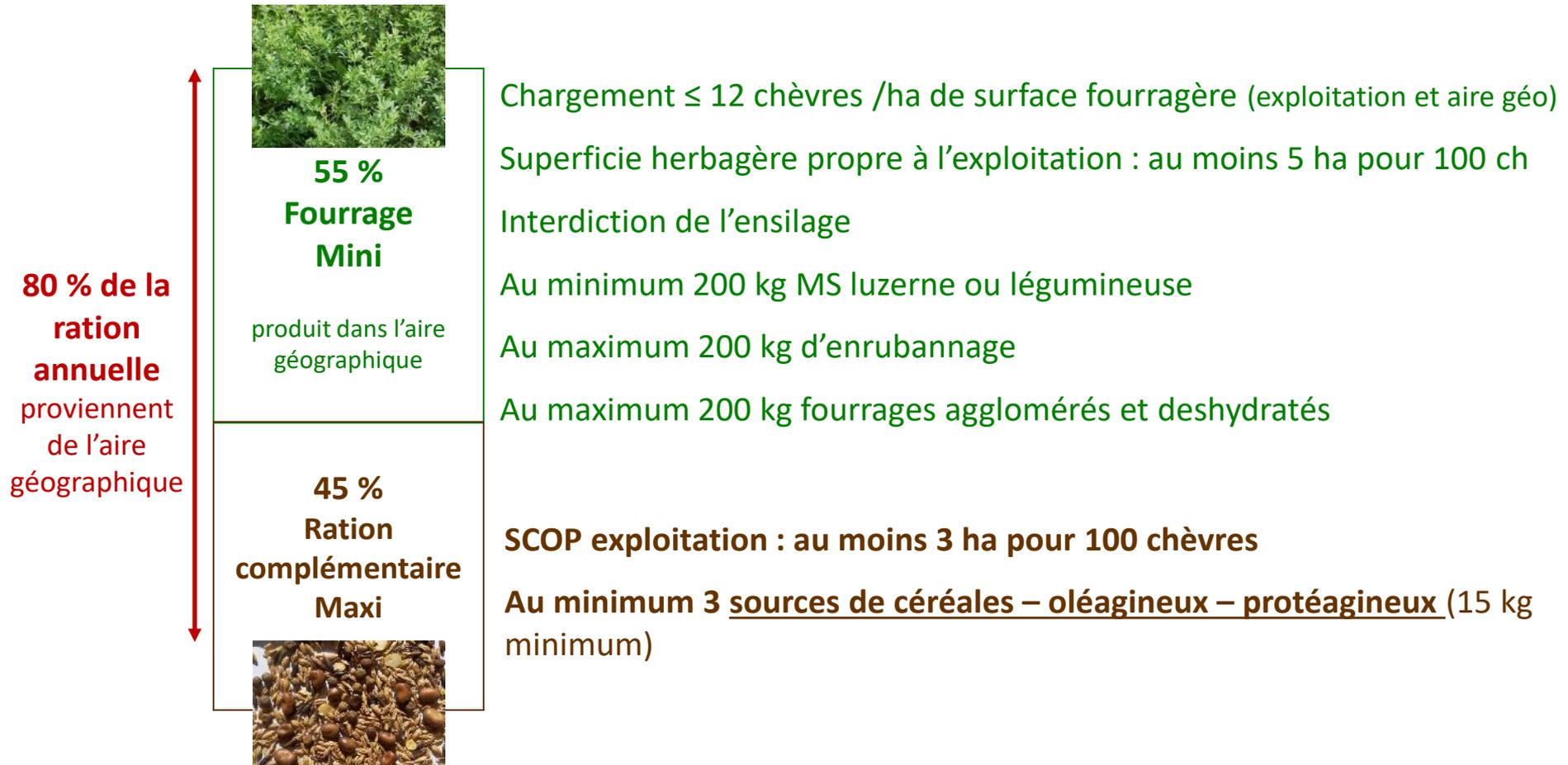
FOIN DE LUZERNE

37 % des élevages

MELANGE  
LEGUMINEUSE-  
GRAMINEES EN VERT

Pâturage ou affouragement  
en vert

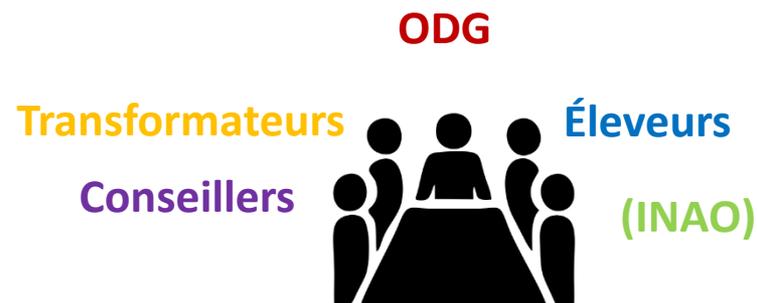
## 2. Co-construction du cahier des charges de l'AOP



**Non OGM :** Les différents aliments composant la ration annuelle sont issus de semences non transgéniques et présentent un taux d'ADN modifié inférieur à 0,9 %. L'implantation de cultures transgéniques est interdite sur toutes les surfaces de l'exploitation.

## 2. Co-construction du cahier des charges de l'AOP

*Une proposition de cahier des charges proposée  
et discutée par l'ODG*



**Part d'éleveurs respectant la proposition de cahier des charges (avec hypothèse à 5%)**

|   | Situation actuelle |             |
|---|--------------------|-------------|
|   | Actuel             | À 5% près   |
| Autonomie alimentaire zone AOP          | <b>48 %</b>        | <b>63 %</b> |
| % fourrage dans la ration               | <b>41 %</b>        | <b>59 %</b> |
| Qtité légumineuses zone AOP (kg/chèvre) | <b>77 %</b>        | <b>81%</b>  |

# Différents leviers techniques mobilisables pour accompagner les éleveurs



- Assurer une diversification des céréales et oléo-protéagineux proposés et les quantités consommées

*Des méteils dans la ration des chèvres (et dans les rotations) ?*

*Du tournesol dans la ration des chèvres (et dans les rotations) ?*

*Stockage et conservation des aliments à la ferme*

*Distribution aisée de 3-4 natures d'aliments*

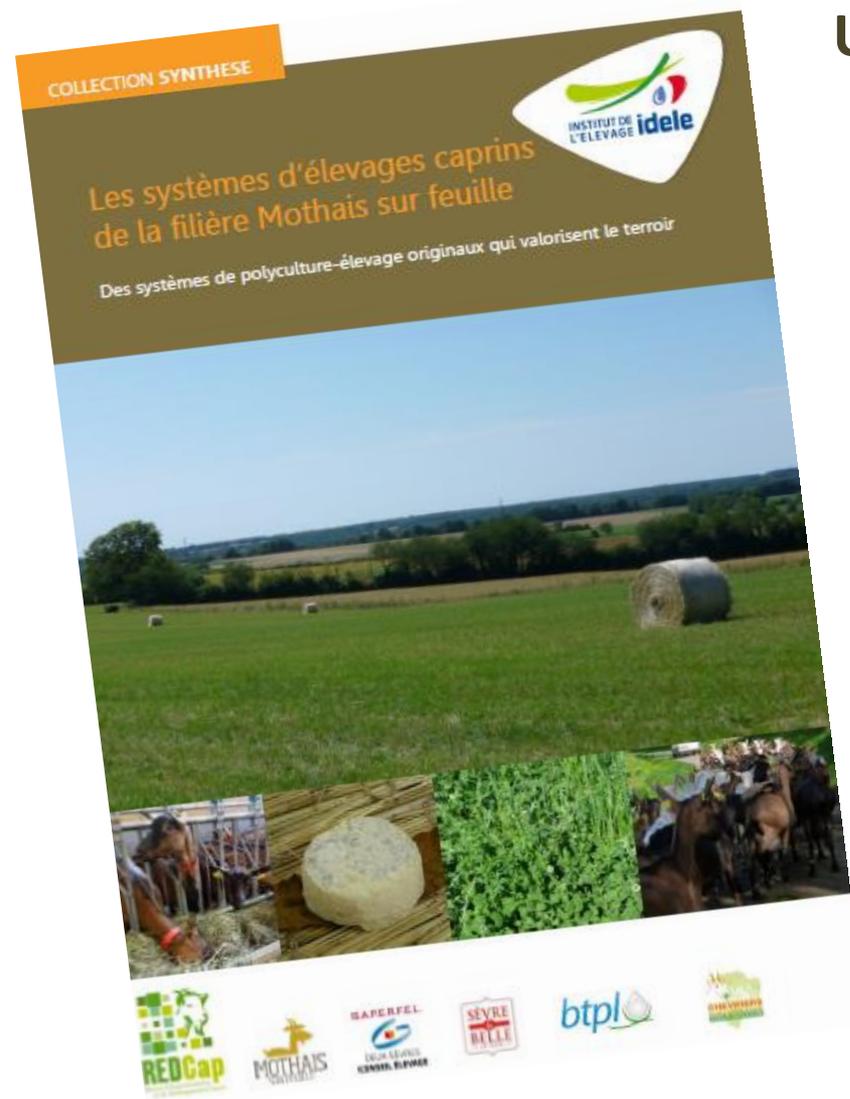
- Maîtriser son système prairial, et la récolte de ses fourrages

*La qualité du fourrage débute dès l'implantation*

*Des conditions de récolte à assurer pour faire du bon foin !*

*La prairie multi-espèces : une alternative ?*

*Le séchage en grange, comme assurance récolte ?*



## Un document technique de synthèse pour les éleveurs et des journées portes-ouvertes



+ d'infos :

<http://redcap.terredeschèvres.fr/spip.php?article225>

ou auprès de : [mothaissurfeuille@na.chambagri.fr](mailto:mothaissurfeuille@na.chambagri.fr)